

Permettez-moi d'exprimer, en hommage à Jean-Louis Gasquet, notre témoignage de reconnaissance et de gratitude pour son action si féconde au service de la commune. Né le 24 mai 1923 à Monte-Carlo, Jean-Louis Gasquet nous a quittés le 24 octobre dernier, au terme d'une vie riche d'engagements et de responsabilités. Votre présence ce matin, dans un contexte national difficile, atteste de la qualité de l'engagement de celui dont nous saluons la mémoire. Ce n'est pas moins de 6 décennies de vie, de 1961 à 2020, que Jean-Louis Gasquet a consacrées à notre ville et à de grandes causes, comme celle de l'Europe qui lui tint particulièrement à cœur. A son arrivé à LCSC en juin 1961, Jean-Louis se vit confier très vite des responsabilités locales, d'abord au Conseil syndical de sa résidence de L'Etang sec, puis, en 1965, au Conseil municipal qu'il intégra à la demande de Lucien-René Duchesne, maire depuis 1959.

Adjoint au maire, en charge du scolaire puis de la culture, il devint 1^{er} adjoint en 1977, puis fut élu maire en 1981, à la suite de la démission de Lucien-René Duchesne. Il exerça cette fonction de maire jusqu'en 1995, accompagné d'une équipe, dont beaucoup avaient fait partie de l'équipe de son prédécesseur : je veux citer, parmi d'autres, Théodore Boisard, Henri Grelu, Eliane Dufau, Nicole Depois, Albert Pancéra, André Joly, Claude Scarpita, Claude Montfort, et Michel Bisdorff. De 1984 à 2004, Jean-Louis représenta notre canton au Conseil général, d'abord comme président de la commission des finances, d'avril 1988 à mars 1994, puis comme Vice-président du Conseil général, auprès de Franck Borotra. De 1997 à 2002, il fut suppléant d'Anne-Marie Idrac, député de notre circonscription.

Le bilan de son action est remarquable. Dans le sillage de Lucien-René Duchesne, il paracheva la réalisation des principaux équipements publics et favorisa le développement de nouveaux services au public. Nous lui devons beaucoup, à titre d'exemple le développement de l'ASSARTX, l'essor du Club sportif cellois, et la dynamique du CPEA. Parmi de nombreux investissements, il mit sur pied les équipements Jonchère pour la Petite enfance. Impliqué dans les activités des seniors, il était, jusqu'à ces derniers jours, Président du club Renaissance.

Son action en faveur du Jumelage est exceptionnelle. Il signa, en 1983, un accord de jumelage avec la ville de Beckum, en Rhénanie-Westphalie, et, en 1989, un jumelage avec la ville de Settat au Maroc. Très engagé dans le Jumelage avec Beckum, il aimait lancer de nouvelles initiatives communes. Depuis le décès de son épouse, Maguy, il se rendait chaque année à Beckum où les beckumois admiraient sa forme et son alacrité. Et lors du Carnaval, son ami Bernd Schnell l'associait au défilé des personnalités de la ville, en hommage au rôle qui avait été le sien lors de la création du jumelage.

Jean-Louis Gasquet exerça de très nombreuses responsabilités politiques au service de la ville, au service de notre pays, et au service de l'Europe dont il était un infatigable pédagogue. Européen convaincu, il s'impliqua fortement dans le Mouvement Européen des Yvelines, qu'il présida dès 1991, avant de présider, en 2007, le Mouvement Européen d'Ile de France. Encourageant le développement des sports, il pratiquait lui-même avec talent la planche à voile, le ski ou le patin à glace. Il était amateur de photos, passionné de technologies, doté du dernier modèle d'ordinateur.

Dans un article des « Nouvelles de Versailles » de mars-avril 1966, le rédacteur décrivait ainsi Jean-Louis Gasquet : « de souche méridionale et auvergnate ; c'est sans doute l'Auvergnat qui domine, et qui a quelque peu maîtrisé ce que sa mère monégasque aurait dû lui donner d'expansif ». L'auteur ajoutait : « est-ce à dire que JL Gasquet est un sphinx ? Certes non, j'aurais pu passer une après-midi entière à l'écouter me raconter sa vie déjà remplie d'expériences et d'horizons variés ».

Sa vie fut bien remplie, « pleine d'expériences et d'horizons variés ». De multiples distinctions honorent un parcours d'excellence. Titulaire de la médaille d'Or du ministère de la Jeunesse et des Sports, il fut admis, en décembre 2006, dans l'Ordre de la Légion d'Honneur. L'insigne lui fut remis par M. Gérard Larcher, président du Sénat. Plus récemment, il fut élu président de l'association d'entraide locale de la Légion d'Honneur, et il remplit avec assiduité cette nouvelle mission.

Culture, dignité, élégance, tels sont quelques traits qui surgissent à l'évocation de Jean-Louis. Son ancrage philosophique en faisait un humaniste. Il n'est pas excessif de dire qu'il aura été, pour nous, comme un « passeur de témoin » entre les années 60 et le début du 21^{ème} siècle. A ses enfants et petits-enfants, à son gendre, à sa famille, j'adresse toutes nos condoléances, en les assurant de notre sympathie et de la très vive gratitude de la ville et de ses élus pour l'œuvre remarquable accomplie par Jean-Louis Gasquet au cours de ces si nombreuses années.

*